

Quand Augustin Morvan

présidait aux destinées de Lannilis dont il était député-maire

Le 26 Août 1951, Brest tout entier rendait un hommage mérité au Docteur Augustin MORVAN, originaire de la petite ville de Lannilis où il exerça ses fonctions, en consacrant son nom au nouveau centre hospitalier de la cité, l'un des plus remarquables de France. A plusieurs reprises déjà, le monde médical avait rappelé les talents remarquables de ce praticien, consacrés par sa magistrale étude sur une maladie nerveuse très répandue en Bretagne, « la chorée fébrile », appelée d'ailleurs depuis la maladie Morvan. Cette découverte scientifique lui ouvrit toutes grandes les portes de l'Académie de Médecine qui garde encore le souvenir de ses nombreuses communications... Mais cette célébrité « extralocale », pourrait-on dire, ne doit pas faire oublier l'admiration et l'estime que lui vouèrent ses compatriotes...

LES ORIGINES DU DOCTEUR MORVAN

Premier enfant du mariage de Jean-Marie MORVAN, originaire de Guissény, et de Louise-Marie-Prudence FLOCH, née à la Fosse-Neuve, en Lannilis, Augustin-Marie naquit le 7 Février 1819. Les deux grands-pères figurent comme témoins sur son acte de naissance. Sa famille comptait parmi celles que l'on peut qualifier d'aristocratie paysanne, solidement établie dans le pays, et vivait dans une large aisance.

Ses ancêtres jouèrent déjà un rôle influent dans la vie municipale. Son grand-père maternel, Augustin FLOCH, après avoir appartenu à la garde communale, devint membre du Conseil municipal de Lannilis, par décret napoléonien, le 25 Avril 1811, ce qui ne l'empêche, pas, le 5 Juin 1814, de signer, avec 9 autres membres du Conseil, une adresse de fidélité à Louis XVIII. Les Cent-Jours survenant, il fallut procéder au renouvellement de la municipalité dans laquelle, le 21 Mai 1815, Augustin MORVAN fut promu au rang de maire-adjoint par 60 voix sur 166, fonction qu'il exerça jusqu'aux nouvelles élections de 1815. Son fils, le père du docteur, fut, lui aussi, nommé adjoint-maire de Lannilis, par LOUIS-PHILIPPE, le 24 Février 1832 et le 20 Avril suivant, membre du Comité de surveillance sanitaire du canton.

Augustin MORVAN trouvait donc, dans sa famille, une modeste mais saine tradition de fonctions municipales. Ses parents étaient d'ailleurs des gens entreprenants : dès 1821, ils quittaient La Fosse-Neuve pour s'établir au bourg où ils s'établirent bientôt comme marchands de draps ; plus tard, ils firent également le commerce de granit.

Huit enfants devaient naître de cette union : ils se firent tous une place honorable dans la société, sauf le troisième qui mourut en bas-âge ainsi que le benjamin de cette nombreuse famille. Le second, Charles, né le 25 Janvier 1821, devint un chimiste de renom. Edouard, le quatrième, passa par l'Ecole polytechnique et mourut colonel d'artillerie. Venaient ensuite deux filles, Louise, qui épousa M. HÉLO, notaire à Plogastel-Saint-Germain, et Marie, mariée au capitaine d'infanterie LAPORTE et mère de la poétesse Mathilde LAPORTE. Le septième enfant, Martial-René, mourut à l'asile de

Quimper en 1865. Quant au dernier-né de cette nombreuse famille, une maladie devait l'emporter, à l'âge de 12 ans, le 9 Août 1850...

... A part Augustin qui fit ses études au Collège de Lesneven, tous ses frères furent internes au Lycée de Brest.

... Son enfance se déroula normalement. Il suivit avec les enfants de la paroisse les cours de l'instituteur primaire, M. LAÉ. Depuis 1813, Lannilis avait la chance d'être régulièrement pourvu d'un instituteur. Malheureusement, la chapelle Saint-Michel où se donnaient « les petites écoles » avant la Révolution avait été détruite en 1792 par ordre du maire DENNIEL qui fut à son tour victime de la réaction thermidorienne et fut guillotiné en 1794. Depuis, une maison particulière beaucoup trop exigüe servait de local à l'école communale et ce sera précisément l'un des projets du Docteur MORVAN, revenu au pays natal, de le remplacer par un bâtiment plus adapté aux besoins des enfants.

Comme beaucoup de ses camarades, Augustin MORVAN alla faire ses études secondaires au Collège de Lesneven, de haute réputation dans toute la campagne avoisinante. Il y laissa le souvenir d'un élève brillant et entra par concours à l'Ecole de Médecine Navale de Brest. Au tirage au sort du 24 Mars 1840, nous le retrouvons sous le n° 94 et sous le titre de chirurgien de 3^e classe avec la mention « embarqué ». Il dut, cependant, renoncer à la marine, n'ayant pu surmonter le mal de mer et il tourna ses vues vers la médecine civile. En 1843, il devenait interne des hôpitaux de Paris après avoir brillamment réussi dans de nombreux concours où il eut pour rivaux et pour amis les plus grands chirurgiens de sa génération. Mais, dès 1847, il s'installait définitivement dans sa petite cité natale. A vrai dire, il ne s'y était pas résolu d'un seul coup, hésitant à créer un troisième cabinet de médecin. Deux docteurs se trouvaient, en effet, déjà installés à Lannilis : M. SALSAC, lui aussi lannilisien de naissance quoique de famille auvergnate, et qui sera jusqu'à sa mort, en 1875, le collègue d'Augustin MORVAN, et M. METTIENNE également très estimé...

La tradition orale se plaît à rappeler l'épisode touchant qui se place à cette époque de la vie du Docteur MORVAN et qui allait bouleverser tous ses plans.

S'étant en effet décidé à venir s'installer à Brest, il avait quitté les siens mais à mi-route de Lannilis à Brest, il éprouva le besoin d'embrasser encore une fois sa mère qu'il avait laissée, navrée de son départ. La trouvant tout en larmes, il fit dételier sa voiture et, l'embrassant tendrement, il lui dit qu'il ne la quitterait jamais, préférant son affection de tous les jours aux satisfactions de l'amour-propre. L'avenir se chargea cependant de lui prouver que la célébrité naît tout aussi bien dans les petites que dans les grandes villes. Et c'est désormais auprès de sa mère et de sa lande bretonne qu'il écoulera le reste de ses jours...

SON ŒUVRE MUNICIPALE

Comme dans la plupart des villes de cette époque, les municipalités de Lannilis s'étaient peu souciées de ce qu'on appelle aujourd'hui les problèmes de l'urbanisme ; les récents progrès techniques ne s'étaient pas encore fait sentir dans ce coin retiré de la terre bretonne, assez hostile par ailleurs à ces nouveautés qui bouleversaient tout un genre de vie solidement établi. Résolument tourné vers l'avenir, MORVAN allait se faire encore le pionnier des idées nouvelles, en face de l'esprit routinier et traditionaliste de la trop grande majorité de ses compatriotes...

L'un de ses premiers soins fut de doter la commune d'une Mairie convenable (1). A vrai dire, le projet était dans l'air et ce n'était pas dominage à voir le vieux bâtiment croulant qui servait aux séances du Conseil. Seulement, on tergiversait et

(1) A. MORVAN est élu conseiller municipal de Lannilis le 30 Juillet 1848 par 577 voix sur 650 votants. En Mars suivant, il devient maire jusqu'en Septembre (il démissionne le 13 Septembre). Il redevient maire le 21 Juillet 1865 et pendant 30 ans, il exercera cette fonction. En 1866, il est élu conseiller général, député, le 2 Juillet 1871 en même temps que MM. ROUSSEAU, DE POMPERY et LEBRETON. Le 8 Octobre 1871, il perdait son poste de conseiller général ne récoltant que 828 voix pour 1.750 à Paul DE KERDREL. Le 4 Mai 1884 marqua la fin de sa carrière politique. Il se consacra jusqu'à sa mort, le 20 Mars 1897, à ses travaux scientifiques.

rien de positif n'était jamais sorti de ces longues discussions stériles dont rend compte le cahier des délibérations. Avec l'arrivée du docteur, l'affaire n'allait plus traîner. Deux ans après sa nomination de maire, le 14 Août 1858, le Conseil décidait de reprendre le célèbre projet qui, le 12 Octobre, devenait une réalité, après acceptation du plan et devis qui s'élevait à 16.640 francs. Heureuse époque où tout ne se soldait pas par des millions ! Les travaux furent confiés à un entrepreneur local, M. BERGOT : là encore, MORVAN faisait preuve d'habileté car le choix d'un architecte étranger eut risqué de mal disposer ses administrés.

Tout s'achevait déjà, lorsque l'autorité supérieure qui supervisait les travaux s'aperçut qu'ils n'avaient pas été menés conformément aux données primitives. En conséquence, un arrêté préfectoral, daté du 9 Décembre 1859, ordonnait la démolition des travaux à charge de l'entrepreneur qui refusa obstinément de s'y soumettre, malgré un avertissement du maire, le 7 Juillet 1860, qui lui accordait un délai d'un mois pour cette dite démolition. Devant sa mauvaise volonté persistante, on procéda, le 15 Novembre de la même année, à l'adjudication sur folles enchères, des travaux de démolition et de construction, adjudication qui fut consentie à un autre lannilisien, M. FLOCH, et approuvée par le Préfet le 19. Dès lors, tout marcha normalement et bientôt eut lieu l'inauguration de la nouvelle mairie.

Dans le même temps, le médecin-maire tentait de remédier au piteux état des chemins vicinaux rendus impraticables à la moindre averse et où sa pauvre victoria s'embourbait si souvent. Il se heurta à l'attitude illogique des propriétaires réclamant de bonnes routes mais avarés de la plus petite parcelle de terre. Les discussions furent souvent orageuses et MORVAN dut se résoudre plus d'une fois, pour obtenir un malheureux coin de champ, à y mettre le prix fort. Ainsi, le 22 Octobre 1859, il écrivait à M. DE KERLÉAN, de Taulé, pour l'informer que la commune ouvrait un chemin vicinal au passage de l'Aber-Benoît, nécessitant l'expropriation de quelques hectares de ses terres du village de Courn, et, craignant sans doute un refus, il lui en offrait 3.500 francs l'ha., ce qui était plus que raisonnable.

Ses efforts ne furent cependant pas inutiles comme nous pouvons le constater dans cette lettre du 20 Novembre 1862 au Préfet, témoignant à la fois de ses difficultés et de sa réussite : « La commune de Lannilis, écrivait-il, est coupée en quatre par deux lignes qui se rejoignent au bourg. Avant mon administration, c'étaient des pays perdus à peu près inabordables en hiver. Après avoir percé les trois quartiers de La Motte, de Kerouartz et de Kerbabru, sans opposition de l'autorité supérieure, je subis celle de l'agent-voyer de l'arrondissement pour le chemin de Keringal sous prétexte que ce chemin conduisait à une impasse. » Et il demandait au Préfet de prendre sa défense, afin de parachever l'œuvre si bien entamée, ce qu'il obtint.

Le bourg, lui aussi, porte aujourd'hui l'empreinte de l'administration de MORVAN. Ce contemporain de HAUSSMANN avait compris la nécessité urgente d'ouvrir les rues pour faciliter la circulation. Le 18 Juin 1860, il faisait approuver par le Conseil un nouveau plan d'alignement qui allait être une pomme de discorde entre le maire et le curé, l'abbé CALVEZ, né à Plouénan en 1793, de caractère vif, mais d'excellent cœur...

La mort de l'abbé CALVEZ lui permit d'arriver à ses fins. Le 8 Octobre 1864 il écrivait à l'agent-voyer en chef : « Le curé actuel est de meilleure composition (1) que M. CALVEZ et consentirait volontiers au rescindement du cimetière jusqu'à la lour ». Ce qui fut fait.

Entre temps, il avait procédé au repavage des rues, ce qui, paraît-il, n'était pas un bien inutile et il avait également fait voter, le 16 Février 1861, la construction d'un préau et d'un hangar à l'école publique des filles, tenue par les sœurs...

L'approvisionnement en eau du bourg posait également de sérieuses difficultés. jusque-là, les habitants se servaient d'une pompe commune que les ans avaient, malheureusement, rendue inutilisable. MORVAN décida d'ouvrir deux nouveaux puits placés aux extrémités du bourg. Aussitôt prise, cette décision fut réalisée et les « bourgeois » lui surent gré de ce service comme de l'éclairage au pétrole dont il gratifia les rues à l'aide de 12 réverbères. Cette innovation fit beaucoup de bruit à l'époque : elle date de 1868, car les archives ont conservé l'acte d'achat du matériel.

(1) Abbé Jean-Marie AGRALL, né à Lampaul-Guimilian le 8 Janvier 1812, ordonné prêtre le 30 Juillet 1836, vicaire à Sizun, puis à Ploumoguier, recteur de Plougasnou en 1850.

Les incendies, autre fléau de cette époque, préoccupèrent également le maire et il fut l'un des premiers à doter sa commune d'une pompe à incendie, achetée le 9 Décembre 1859 à M. POULIQUEN, architecte à Brest, rue de la Rampe. Ajoutons qu'il s'occupa des pauvres victimes du feu avec sa sollicitude habituelle pour tous ceux que le malheur frappait et nous possédons de nombreuses lettres qu'il écrivit aux autorités pour réclamer une aide à l'adresse des fermiers totalement ruinés.

Enfin, ne négligeant aucune occasion d'améliorer les conditions matérielles de sa commune, il entreprit d'obtenir la création d'un bureau télégraphique. « On m'assure, écrivait-il au Préfet le 10 Octobre 1859, que Saint-Renan est appelé à jouir d'un bureau télégraphique. Comme Saint-Renan, Lannilis est placé au point de jonction de deux lignes et offre une population agglomérée de plus de 1.000 âmes ; le commerce de Lannilis est, en outre, supérieur à celui de Saint-Renan. Nous avons en effet un petit port de commerce à Paluden avec un receveur de douanes (1). Une dernière considération : beaucoup de sinistres ont lieu sur nos côtes ; les compagnies d'assurances et les armateurs choisissent habituellement leurs consignataires parmi les négociants de l'endroit. » Avocat habile et judicieux, il tirait parti de tout.

Michèle Bothorel

Miettes léonaises

BATTAGE DU BLÉ A LANILDUT EN 1860.
— Voici comment un voyageur décrit cette scène : « Sur les gerbes étendues en rond, autour de l'aire, dans une grande épaisseur, on fait d'abord piétiner tous les chevaux de la ferme, conduits par les enfants et les femmes, tantôt au pas, tantôt au trot. Puis, ensuite, on les soumet au battage en se servant de fléaux ronds ».

Le décret du 20 Février 1869 réunit à Lanildut la section de l'Aber-Ildut qui, jusque-là, faisait partie de Porspoder.

UN CORSAIRE ARABE A LANDÉDA EN 1643. — Il s'agit d'Ali, fils de Soliman, corsaire d'Alger qui, fit prisonnier par les Espagnols en 1635, aux îles de Sainte-Marguerite, gagna la côte française à la nage.

Il se rendit à Lyon où il se convertit au catholicisme (19 Juin 1636) et eut comme parrain le célèbre graveur Charles Audran.

Venu en Bretagne, il se fixa à Landéda où, le 18 Mai 1643, il se maria.

(1) Le port de Paluden faisait surtout à l'époque le commerce du bois et du sel et une rangée de hangars servait d'entrepôts. Interrompue pendant la guerre, l'importation des bois scandinaves a repris dès 1946 pour alimenter les scieries de la région.